



Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-048

Procédé : **AGRISUN Bac sec**

Titulaire : AUVERSUN SAS, 5, Boulevard Louis Chartoire, 63100 CLERMONT FERRAND

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-048. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "AGRISUN Bac sec" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques AUVERSUN « AV200, AV210, AV220 et AV230 ». 1, 2 ou 3 modules sont fixés sur un bac acier pour constituer une tuile Agrisun. Les tuiles sont mises en œuvre avec des recouvrements conformes au DTU40.35. La fixation des modules et des tuiles est réalisée directement dans les pannes de la toiture ou dans des liteaux métalliques fixés à ces dernières.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation en France européenne ; à une altitude inférieure à 900m ; au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie ; en atmosphères extérieures : rurale non polluée, industrielle normale, marine à une distance du bord de mer supérieure à 10km.

Sur bâtiments industriels ou agricoles ; neufs ou en rénovation ; ouverts ou fermés ; non isolés ou isolés en toiture froide ou chaude ; hors situation exposée selon l'annexe E du DTU40.35 ; sur des versants de pente supérieures à 15% % en zone III de concomitance vent-pluie selon l'annexe E du DTU40.35 pour une altitude supérieure à 500m et supérieures à 10% dans les autres cas ; pour des longueurs de rampant inférieures à 30m ; en toiture complète ou associé à un bac acier en jonction transversale ou longitudinale. Pour des charges ascendantes/descendantes normales admissibles dépendant des dimensions des modules :

- o 800Pa/730Pa pour les modules AV210, AV220 et AV230
- o 900Pa/800Pa pour les modules AV200.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-048 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 30/06/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-048.